



# Le p'tit Koetzinguais

N°37 : Juillet 2024



Le mois de juillet s'annonce riche en belles aventures à vivre en famille, entre amis, ou même en solo ! Ce sera le coup d'envoi officiel des jeux olympiques et paraolympiques qui débiteront le 26 juillet 2024 à Paris.

Les vacances arrivent à grands pas, nous les attendons avec impatience et le soleil est au rendez-vous. Que nous choisissons mer, montagne, campagne ou un coin de jardin, l'important ne serait-ce pas de se ressourcer et de faire une coupure avec notre quotidien ?

L'équipe de la rédaction prendra aussi une pause estivale. Pas de distribution de votre journal début août mais nous vous retrouverons pour un nouveau numéro du P'tit Koetzinguais début septembre. Nous vous souhaitons un bel été !

**27/07 au 18/08 : Fermeture de la mairie pour congés**  
**Une permanence sera assurée le jeudi 01/08 et jeudi 08/08 de 18H à 19H**



- 05 et 19 juillet - 02 et 16 août : Soirées Apéros par l'association le Koetz
- 03 au 11 août : Tournoi de l'amitié par l'ASLK
- 31 août : Tous jeux tout flamm's par les associations 'S Dorffhus et le Koetz
- 01 septembre : Marché aux puces par les associations 'S Dorffhus et le Koetz

## L'inspiration du mois

" Le bonheur est quelque chose qui se multiplie quand il se divise."

Paulo Coelho



## ETAT CIVIL

### ANNIVERSAIRES

**80 ANS**



Mme Louise SCHWEITZER  
07 juin 1944

**80 ANS**



Mr Jean-Claude URY  
07 juin 1944

**92 ANS**



Mme Julie-Anne ARBEIT  
25 juin 1932

**75 ANS**



Mr Claude CHAPOY  
30 mai 1949

**75 ANS**

Mr Michel HEYBERGER  
05 juin 1949

### LA RÉUNION DES ÉLUS

- 06/05/24 : Réunion EC3F - Bertrand Jehl
- 03/06/24 : Réunion EC3F - Bertrand Jehl
- 04/06/24 : Réunion SLA Environnement - Bertrand Jehl
- 11/06/24 : Commission eau - Gilbert Bernascone
- 18/06/24 : Commission assainissement - Gilbert Bernascone
- 24/06/24 : Réunion EC3F - Bertrand Jehl
- 26/06/24 : Conseil communautaire - Gilbert Bernascone
- 26/06/24 : Réunion SIVOSC - Gilbert Bernascone (Vice président), Armelle Mona



## PHÉNOMÈNES NATURELS

Nuages nacrés vus à Koetzingue le 12 juin vers 12h45.  
Il s'agit de nuages composés de cristaux de glace très rares.  
Ils se forment à  $-85^{\circ}$  et entre 15000 et 25000 mètres d'altitude.



## NOS ASSOCIATIONS



Bonjour à vous tous !

L'été est de retour et avec lui nos Apéros. Aussi nous vous proposons de venir nous retrouver les vendredis 5 et 19 juillet ainsi que les 2 et 16 août à partir de 19h. Nous avons fait de gros changements. Venez les découvrir ! Changements dans notre local, notre comité et même sur les planchettes !!

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos soirées apéros de l'été 2024.

C'est avec plaisir que nous prendrons vos réservations au : 06 72 90 13 71  
A bientôt.



## 'S DORFHUS

### MARCHE AUX PUCES



Depuis 1978, le 1er weekend de septembre permet aux habitants de Koetzingue et environs de se retrouver en famille, entre amis.

Cette année les membres du Dorfhus et de l'association le Koetz' font équipe pour vous accueillir samedi 31 août et dimanche 1er septembre. Vous trouverez ce qui s'y est toujours fait, chaque fois en mieux, et des nouveautés.

C'est une bonne occasion de venir nombreux finir le temps des vacances et prendre un bon élan pour la rentrée scolaire !



## 'S DORFHUS

### Bibliothèque

La bibliothèque de Koetzingue restera ouverte au mois d'août, les lundis de 15 h à 17 h.  
Profitez des vacances pour venir découvrir les rayons bien remplis de la bibliothèque et emprunter un livre qui vous accompagnera pendant vos congés d'été et bien au-delà...



### CHOEUR LEGER

Ce dimanche 16 juin au petit matin, nous étions 40 personnes à partir en bus pour la première prestation de Chœur Léger au festival des chorales organisé par l'Amicale de Lavoncourt.

Dans ce tout petit village de Haute-Saône (320 habitants) se sont succédés durant 2 jours diverses chorales dont le chœur de l'Armée Française et du gospel ; des concerts de jazz et soul folk avec le groupe Lys Impala de Vesoul; sur fond d'expositions et de spectacles de danse...



Sous l'œil attentif de Carmen la cheffe de chœur et accompagnée de Jean, le pianiste, les 22 chanteurs et chanteuses de Chœur Léger ont donné une magnifique prestation d'une dizaine de chansons, passant de "la Tendresse" de Bourvil à "Chantez Alléluia" et "Ave Verum"... Les différentes nuances des voix se sont élevées avec passion pour le plus grand bonheur des spectateurs dans cette église Saint Valentin si particulière de Lavoncourt. Cette dernière est en effet inscrite au patrimoine des bâtiments historiques pour son retable entièrement sculpté sur bois, son architecture et son clocher comtois.

C'est grâce à Fanny, la fille de Carmen, que nous avons pu vivre ce moment. Elle habite en effet ce village depuis quelques années et participe activement à la vie associative au travers de sa philosophie de vie en communauté et avec ses talents de musicienne et de chanteuse. Nous avons été chaleureusement accueillis par le maire qui nous a déjà ré-invités pour l'année prochaine, mais aussi par le restaurant "L'Etape" de Lavoncourt qui nous a réservé une salle rien que pour nous et concocté un très bon déjeuner.

Ce fut un très bon moment passé tous ensemble. Nous sommes rentrés tard le soir avec de nombreux souvenirs et refrains dans nos têtes.

Vous aimez chanter ... Nous accueillons avec grand plaisir votre voix de basses ou d'altis - n'hésitez pas à vous renseigner au 06.22.68.36.25.



# LE REMEDE & BREDALA KLIKA

*Qu'est ce que le Carnaval ? Un peu d'histoire*

Le Carnaval traverse les époques, les premières fêtes ont déjà eu lieu en antiquité, on y retrouve l'inversion des rôles et l'élection d'un faux roi. Les esclaves sont alors libres de parler et d'agir comme ils le souhaitent et se font servir par les maîtres.

Notre coutume réunit Carnaval et Mardi gras : la fête avant le Carême. Le mot « carnaval », issu de l'italien « carne levare », signifie « retirer la viande ». En effet, le carnaval devient la période où tous les excès de nourriture sont permis avant de devoir s'en priver, en particulier la viande. Avec le temps, le Carnaval est devenu une fête permettant de lier les différentes communautés et de mêler les influences culturelles. A l'époque, le déguisement permettait d'inverser les rôles dans des sociétés très normées. Aujourd'hui il permet de s'amuser !

*Pourquoi participer aux festivités de carnaval ?*

Participer aux cavalcades est tout d'abord une envie débordante de faire la fête, s'amuser, profiter de la musique et jouer un rôle dans nos déguisements. La tradition carnavalesque d'Alsace a comme fil rouge les chars tirés par des tracteurs. La conception de celui-ci est tout un plaisir de création. Construire un univers dans lequel on peut s'épanouir et donner de l'émotion aux spectateurs. On participe aux cavalcades car on a l'envie de partager et de fêter cette tradition en donnant du plaisir au spectateurs.

**La BredalaKlika**, association créée en septembre 2022 par 10 copains fondateurs venant de plusieurs communes différentes : Koetzingue, Wahlbach, Sierentz, Steinbrunn-le-bas, Helfrantzkirch, Uffheim, Bendorf. Nous avons souhaité avoir un nom et un thème qui fait référence à notre région, BredalaKlika peut faire sourire et c'est ça qui nous plaît. Pour notre saison 2023, on a défilé avec notre maison Alsacienne rouge, l'équipe y était tellement attaché que pour notre saison 2024 nous l'avons gardé en la recouvrant d'un thème hivernal/après-ski. Lancés dans notre folle aventure, nous ne pouvons que continuer de défiler pendant la saison de Carnaval. Notre clique travaille sur une évolution pour la saison 2025.

Loïc Arbeit



**Le Remède** a été fondé en juillet 2023 par quatorze amis passionnés, désireux de participer aux diverses cavalcades de notre belle région. Ce projet représente pour nous une nouvelle aventure à vivre ensemble. Le nom de l'association, « Le Remède », fait référence à la cabane qu'ils ont construite ensemble en 2019, devenue depuis leur repère. L'année dernière, ils ont sillonné les routes alsaciennes à bord de leur camion de pompier américain. Enfants, le métier de pompier les faisait rêver et cette fascination perdure, d'où le choix de ce thème. Ce n'est que le début d'une magnifique aventure, et de belles surprises vous attendent pour cette année et les suivantes. Sébastien Barth « Le Remède »

Ces aventures demandent beaucoup d'efforts, nous cherchons sans cesse des solutions pour mener au mieux nos projets, le soutien de chacun sera apprécié. Nous remercions tout les donateurs de notre village pour leurs dons et leur soutien ! Nous sommes aussi ouverts, sous condition, à toute demande pour participer à une journée avec nous lors de nos cavalcades.



## VIE DE LA COMMUNE

### PREPARATION DU BUCHER



Comme depuis de nombreuses années, quelques bénévoles ont construit les bûchers pour le Krapa Oba. Cette année, nous pourrons profiter de 3 bûchers, le bûcher principal ainsi que 2 petits, afin d'utiliser tout le bois donné gracieusement par Maisons EDEN.

Dans l'antiquité, les Celtes et les Romains allumaient des feux de joie le soir du 24 juin pour fêter le jour le plus long de l'année, le solstice d'été.

Au Vème siècle, l'église transforma cette fête païenne en fête chrétienne donnant ainsi naissance aux « feux de la Saint-Jean ».



### BILAN DES ELECTIONS EUROPÉENNES



Nombre d'inscrits : 488

Nombre de votants : 319 soit 65.37 % de votants

Nombre de voix exprimées 302

- Bulletins blancs : 8
- Bulletins nuls : 9
- Jordan Bardella : 97
- Valérie Hayer : 52
- Marion Maréchal : 33
- Raphael Glucksmann : 32
- François Xavier Bellamy : 28
- Marie Toussaint : 20
- Jean-Marc Governatori : 13
- François Asselineau : 5
- Florian Phillipot : 5
- Helene Thouy : 4
- Yann Wehring : 3
- Léon Deffontaines : 3
- Nathalie Arthaud : 2
- Jean Lassale : 2
- Aubry Manon : 2
- Guillaume Lacroix : 1



## KRAPPA OBBA

\*Feu de la Saint Jean envoûtant !\*

De nombreux bénévoles des Associations Réunies du village sont venus aider à préparer la fête du 22 juin 2024. Montage des tables et des bancs dans la salle à l'abri ou dehors dans le verger, mise en place des éclairages, des barbecues et du chapiteau à boissons dans le verger sous le cerisier ! Bref, une petite fourmière qui s'affairait partout afin de rendre la fête inoubliable. Hélas, la météo pluvieuse s'est aussi invitée obligeant tout ce petit monde à trouver d'autres idées et à s'adapter au temps.



Néanmoins, vous étiez près de 150 personnes à venir savourer les grillades/frites/salade ou à déguster de délicieux gâteaux maison. Nous étions moins nombreux(es) que les autres années, peut-être la faute à la météo, à nous réchauffer autour des trois bûchers du feu de la Saint-Jean situé au bas du verger.



Le bûcher principal a été allumé vers 23 h et s'est vite embrasé ! Un feu captivant, bien surveillé par le corps des sapeurs-pompiers du village. Le solstice d'été a été fêté tout en lumière dans une ambiance chaleureuse. Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.



## EXTENSION DU COLUMBARIUM

Il était devenu nécessaire d'agrandir le columbarium par l'ajout de nouvelles stèles.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Zanchetta, atelier de taille de pierre/marbrerie de Village-Neuf. Les établissements Zanchetta ont pu réaliser cette extension et rajouter 3 nouvelles stèles selon les plans définis lors de la création du columbarium/jardin du souvenir.

Ces aménagements permettent à la commune de proposer un lieu de recueillement aux familles qui ont fait le choix de la crémation.

Pour plus d'informations, contacter la mairie.



## COMMANDEUR DES PALMES ACADEMIQUES



Ancien instituteur puis directeur d'école à Sierentz pendant de nombreuses années, Monsieur Yves BISCH est très engagé dans la valorisation et la promotion du dialecte alsacien.

Il a reçu les Palmes Académiques au grade de Commandeur.

Connu pour ses chroniques dialectales Yves BISCH historien et auteur a écrit de nombreux livres sur l'École alsacienne et le patrimoine régional.

Le maire Laurent SUTTER et la municipalité de Koetzingue lui adressent leurs sincères et chaleureuses félicitations.



## INCIDENT TECHNIQUE

Suite à un réapprovisionnement de fuel domestique le 20 juin 2024 nous avons constaté une fuite de notre citerne. Quelques litres de ce fuel se sont écoulés dans les canalisations malgré la sciure de bois et les précautions que nous avons mis en place pour stopper l'écoulement.

Nous voulons nous excuser pour le désagrément que cela a engendré dans tout le voisinage et remercier Mr le Maire, les pompiers de Koetzingue, de Saint-Louis et de Mulhouse, et également le livreur de la société Bixel, pour leur aide, leur gentillesse et leur empathie à notre égard.

Paul et Astrid Haas



# Résumé des conseils municipaux

*Le compte rendu intégral est consultable en Mairie et sur Intra Muros*



## Conseil municipal du 15 avril 2024

- Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2023. Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est de : +84 354,21 € en investissement et +140 584,65 € en fonctionnement, soit un global de +224 938,86 €.  
*Approbation par 10 votes pour et 4 abstentions (le maire ne participe pas au vote).*
- Affectation des résultats : 84 354,21 € sont reportés en investissement, auxquels s'ajoutent 104 609,11 €. 35 975,54 € sont reportés en fonctionnement.  
*Approbation par 11 votes pour et 4 abstentions.*
- Vote des subventions 2024 : les subventions aux associations de Koetzingue sont définies et attribuées. *Approbation à l'unanimité*
- Vote des taux des impôts locaux 2024 : les taux restent inchangés. Taxe foncière bâti : 27,85%, taxe foncière non bâti : 51,33%, taxe d'habitation : 18,35%. *Approbation par 12 voix pour et 3 abstentions.*
- Vote pour la constitution d'une provision pour créances douteuses : le conseil municipal budgète une réserve à hauteur de 15% pour un montant maximum de 5 000 €.  
*Approbation par 13 voix pour et 2 abstentions.*
- Budget 2024 : équilibré en investissement pour 300 734,62 € et en fonctionnement pour 547 052,00 €. *Approbation par 9 voix pour et 6 abstentions.*
- Référentiel M57 – application de la fongibilité des crédits : le conseil autorise le maire à réaliser des virements de crédits de chapitre à chapitre (sauf dépenses de personnel) à hauteur de 7,5%.  
*Approbation par 14 voix pour et 1 voix contre.*
- Urbanisme : présentation des dossiers déposés depuis le dernier conseil municipal.
- Baux ruraux – location d'une parcelle et son hangar à Mme Cazes Hélène jusqu'à la vente desdites parcelles. *Approbation par 13 voix pour et 1 abstention.*
- Organisation du temps scolaire : les horaires des écoles de Magstatt-le-Haut, Magstatt-le-Bas et Koetzingue sont reconduits. *Approbation par 13 voix pour et 2 voix contre.*
- Plan d'entretien de l'ONF : les conseillers municipaux statuent sur le fait de réaliser des travaux d'entretien de la forêt et des sentiers en interne et refusent le devis de l'ONF. *Approbation à l'unanimité*
- Demande de dérogation préfectorale dans les territoires soumis au règlement national d'urbanisme selon le 4° de l'article L. 111-4. Le conseil municipal argumente en faveur du classement en zone constructible des parcelles communales situées le long de la rue principale à la sortie du village vers Wahlbach. De plus, il approuve le projet de construction de l'aménageur sur les parcelles concernées et sollicite l'avis des services de l'état. *Approbation à l'unanimité*
- Constitution d'un droit de passage personnel pour la SCI VILLABELLE : suite à la vente d'une parcelle communale au profit de la SCI VILLABELLE, cette dernière souhaite valider le droit de passage, de jour et de nuit, à pieds, en voiture et par tout autre moyen de locomotion.  
*Approbation par 12 voix pour et 2 abstentions*
- Acceptation de l'offre d'achat de la maison « Schneider » - 15 rue de la liberté. Le conseil municipal approuve la vente de cette maison à hauteur de 165 000 € après détachement d'un passage de 4 mètres pour accéder à la cour de la salle polyvalente. *Approbation à l'unanimité*
- Salle Kessler – Réflexion sur le tarif préférentiel des habitants de Koetzingue. Suite à plusieurs locations de la salle communale par des habitants de Koetzingue, au profit d'amis ou famille ne résidant pas à Koetzingue, le Maire propose une réflexion sur les tarifs préférentiels appliqués aux habitants. Sans vote
- Divers et informations



# Résumé des conseils municipaux

Le compte rendu intégral est consultable en Mairie et sur Intra Muros



## Conseil municipal du 23 mai 2024

- Approbation du projet de travaux d'agrandissement des vestiaires du club house en prévision de la montée du club en R1. Le conseil municipal approuve le plan de financement de ces travaux pour un montant de 27 172 € TTC. La commune avancera les frais, le reste à charge (déduction faite des subventions) sera demandé à l'ASLK.

*Approbation à l'unanimité*

- Convention entre la commune de Koetzingue et l'Association Sports et Loisirs Koetzingue pour le financement du projet de travaux d'agrandissement des vestiaires en prévision de la montée du club en R1. Les élus valident la convention de prise en charge des frais restants pour l'agrandissement des vestiaires du club house.

*Approbation à l'unanimité*

- Adhésion au SIVOSC du GUTZWILLER et approbation de ses nouveaux statuts. Après changement de nom du Syndicat gérant le regroupement des écoles de Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut et Koetzingue en SIVOSC du GUTZWILLER, il y a lieu de délibérer sur les changements de statuts.

*Approbation par 9 voix pour et 6 contre*

- Désignation des membres titulaires et suppléants représentant la commune auprès du SIVOSC du GUTZWILLER. Les délégués titulaires et suppléants sont désignés suite à l'approbation des statuts. *Approbation à l'unanimité*

## INFORMATIONS DE SAINT LOUIS AGGLOMERATION

### VOTRE RENDEZ VOUS "ZÉRO DÉCHET"

Ce mois-ci : Fabriquez votre pierre à récurer !

Ingrédients dans l'ordre :

- bicarbonate de soude : 25 gr
- liquide vaisselle écologique très concentrée : 25 gr (par ex. les produits Lerutan)
- au choix : argile blanche fine, argile verte fine ou blanc de meudon : 38 gr
- 10 gouttes d'huiles essentielles au choix (menthe poivrée, lavande, citron, eucalyptus, tea tree)



Pour le matériel, il vous faudra un petit fouet, un récipient, une maryse, un pot plat de 100 gr, une balance et une cuillère.

Dans le récipient, mélanger le bicarbonate de soude et le liquide vaisselle avec un fouet, jusqu'à obtenir une émulsion qui ressemble à une meringue.

Ajouter l'argile tamisée à la préparation et bien remuer avec la maryse.

Ajouter les 15 gouttes d'huile essentielle, il est possible d'augmenter à 25 gouttes selon votre envie.

Remplir le pot et laisser sécher le mélange jusqu'à ce qu'il soit sec, puis refermer le couvercle.

Comment s'en servir ?

Il suffit de frotter une éponge légèrement humide sur le produit, et toujours laisser sécher la pierre après utilisation. Cette pierre ne raye pas les surfaces, fait briller, n'agresse pas les mains, est naturelle et non toxique. De plus, on peut varier les parfums en changeant les huiles essentielles !



# TOUR D'ALSACE

## Course en ligne RIEDISHEIM > FERRETTE

Ce parcours vallonné reliant Riedisheim à Ferrette offre une succession de montées et de descentes, mettant à rude épreuve la résistance des coureurs. Les petites routes sinueuses et vallonnées nécessitent une gestion précise de l'effort. Franchir la ligne d'arrivée à Ferrette représente la victoire sur un parcours difficile et casse-patte, faisant de cette étape de 154.9 kilomètres un véritable test d'endurance.

Nous pouvons encourager les cyclistes qui passeront dans notre village, le 25 juillet 2024.



## SUDOKU

9				6				3
1		5		9	3	2		6
	4			5				9
8						4	7	1
		4	8	7				
7		2	6		1			8
2								
5				3	2		9	4
	8	7		1	6	3	5	

## DINGBAT

Riz béret

rire  
un joli



## Mots mêlés Villes de France

(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)



Liste de mots :

- PARIS
- MARSEILLE
- LYON
- TOULOUSE
- NICE
- NANTES
- MONTPELLIER
- STRASBOURG
- BORDEAUX
- LILLE
- RENNES
- REIMS
- SAINT-ETIENNE
- LE HAVRE
- TOULON



K P L Ç V R D X J P M Q M Z Ç Z I Q M Ç  
 S D Y O D V B Y T S B C Q E Z C E N I M  
 C M O G Y D V S B F E S M O T U K P C X  
 N A N Ç I P C L Q L I F O S T T R W Ç T  
 I V F F J S D D E R E N N E S O E J U U  
 M I X C Z I P T I Z J S T Z M U I F J R  
 P U B G Z U T O C E G A P J W L M Z F J  
 A V S R R T B U Z G X I E Q S O S X T I  
 R I J I K G U L F Q D N L W U N Q S X L  
 I L R U M A C O K V R T L O W Z I K J I  
 S Z A Y Q H W U Q M C E I H T K V E R L  
 S D S I F Q F S N Z Z T E J S S P D U L  
 F J W N A N T E S B S I R T S H T D J E  
 H N I C E A Q M L K C E F F U F R F Q Ç  
 I X R E L F K S C Z Q N W R O O H T Y S  
 S S L C M M K G A E B N Ç L O B S F Q S  
 L X K F F C H X U W O E D Q G C Q B Q V  
 W C L G S T R A S B O U R G B K A Z F Q  
 B U G Q A Ç M A R S E I L L E H A V R E  
 E V M J Ç A I U W B H X B O R D E A U X



Le P'tit Katzingois est réalisé par Armelle MONA, Sylvie SUTTER, Gladys ROGARTH, Jean-Marc GUIDEMANN et Isilda LIEBY  
 Edité et imprimé par la mairie de Koetzingue - Ne pas jeter sur la voie publique.



Mairie de Koetzingue - 31 rue Principale - 68510 KOETZINGUE - Tél : 03 89 81 52 72

Site Internet : [www.koetzingue.fr](http://www.koetzingue.fr) - Application : IntraMuros